

2023-1643
2024-01-18

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant Capsaïcine et autres capsaïcinoïdes RVD2023-10. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 03-30-2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-10. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

BOBBEX Commercial
Répulsif à Cerfs et Lapins Concentré

SUSPENSION

Pour prévenir les dommages dus au broutage sur les plantes ornementales extérieures par le cerf de Virginie et le cerf à queue noire. Peut repousser les lapins et les lièvres de brouter les plantes ornementales extérieures.

COMMERCIAL

POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Avertissement, contient les allergènes: œuf, soya et poisson

SENSIBILISANT POTENTIEL

PRINCIPES ACTIFS:	Huile de wintergreen	0,53%
	Huile de ricin	0,33%
	Mélange de farines de poisson	6,13%
	Mélange d'huiles de poisson	0,31%
	Huile d'ail	0,028%
	Mélange de farines de viande	1,10%
	Capsaïcine	0,003%
	Capsaïcinoïdes connexes	0,0025%
	Oeufs séchés	2,32%

NUMERO D'HOMOLOGATION 32038 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

Contenu net: 10 L – 908 L

Contactez-nous : Bobbex Inc.

Case Postale 141

Windsor, ON N9A 6K1

1-800-792-4449

Fabriqué par:

Bobbex, Inc.

523 rue Pepper,

Monroe, CT. 06468 USA

1-800-792-4449

MODE D'EMPLOI:

POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT. Utiliser le répulsif à cerfs et lapins concentré Bobbex pour prévenir les dommages résultant du broutage des cerfs de Virginie et des cerfs à queue noire sur des plantes ornementales extérieures tels que des arbres, des arbustes et autres plantes qu'elles soient en floraison ou pas. Le répulsif à cerfs et lapins concentré Bobbex peut repousser les lapins et les lièvres de brouter les plantes ornementales extérieures. Appliquer tel qu'indiqué ci-dessous :

- Diluer une partie du répulsif à cerfs et lapins concentré Bobbex dans 5 parties d'eau. Mélanger vigoureusement.
- Vaporiser lorsque la température se situe entre 2° et 30°C.
- Vaporiser sur des plantes sèches. Laisser le produit sécher complètement avant d'arroser ou qu'il pleuve.
- Vaporiser le produit dilué sur la plante entière jusqu'à ce qu'elle soit bien humide sans toutefois laisser dégoutter le produit.
- NE PAS entrer dans les zones traitées et en interdire l'accès tant que le produit pulvérisé n'est pas sec.
- NE PAS appliquer ce produit dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (p. ex. fruits, légumes, fines herbes) ni où des enfants iront jouer.
- Toujours diluer le produit AVANT de l'utiliser.
- Si le risque de broutage persiste, réappliquer après 28 jours pour les conifères ou 14 jours pour toutes les autres plantes ornementales.
- Réappliquer tel que requis dans les endroits où le broutage est intense.
- Toujours vaporiser les nouvelles pousses.
- Rincer la buse d'application après chaque usage.

Le répulsif à cerfs et lapins concentré Bobbex a été testé sans causer aucun dommage sur plusieurs plantes ornementales extérieures. Il est cependant recommandé de vaporiser une petite surface de la plante afin de déterminer si le produit peut causer du dommage (phytotoxicité) avant de vaporiser de plus grandes surfaces.

Ne pas appliquer sur des cultures comestibles (p. ex. légumes, petits fruits, arbres fruitiers)
NE PAS contaminer l'eau potable ou l'eau d'irrigation ainsi que les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver les mains avant de se toucher les yeux, le visage ou avant d'utiliser la salle de bain.

Très irritant pour les yeux. ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Peut-être irritant pour la peau. Éviter de respirer les vaporisations ou la poussière issue du produit séché.

Peut causer une sensibilisation. NE PAS appliquer si vous êtes allergiques aux œufs, au soya ou au poisson. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est minimal vers des endroits habités où il y a de l'activité humaine tels que maisons, chalets, écoles et autres endroits récréatifs. Bien considérer la vitesse et direction du vent, les inversions de température ainsi que les réglages de l'équipement utilisé pour l'application.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, lunettes de protection étanches ou écran facial, des chaussures et des chaussettes pendant la manipulation, le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

- En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE: Afin d'éviter toute contamination, entreposer séparément de toute nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.